

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 MARS 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Lundi Cinq du mois de Mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Yane BEZIAT – Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Roberte MERI – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Ghislaine GISORS (excusée) – Christiane GANE – Solange BARBIN.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**APPROBATION DU PROJET
D'EMBELLISSEMENT DU BOURG**

CM-2018-1S-DECV-11

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget de la Ville ;

Vu les avis favorables des commissions "Environnement et Développement Durable", "Vie Associative et Démocratie Participative", "Urbanisme et Aménagement du Territoire" et "Développement économique et Tourisme", en date des 5, 6 et 7 février 2018 ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant l'engagement de la collectivité dans l'amélioration du cadre de vie des administrés et usagers de son territoire ;

Considérant que ce projet d'embellissement contribue à l'attractivité du territoire ;

Considérant que la réponse à ce type de projet nécessite une mobilisation des acteurs locaux, dont le Conseil et les associations du quartier n°1 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet d'embellissement du bourg du Gosier.

Article 2 : De valider le budget global pour un montant de 290 000 €, conformément au plan de financement prévisionnel ci-après :

Collectivité	Participation	Montant (€)
Ville du Gosier	50%	145 000 €
Autres financements (Région Guadeloupe, ...)	50%	145 000 €
Total	100 %	290 000 €

Article 3 : D'autoriser le Maire à solliciter des partenaires financiers.

Article 4 : D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
09 MARS 2018
Et publication ou notification
le
09 MARS 2018

Fait et délibéré à Gosier, le 5 mars 2018

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Approbation du projet d'embellissement du Bourg

Date de transmission de l'acte : 09/03/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/03/2018

Numéro de l'acte : CM20181SDECV11 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20180305-CM20181SDECV11-DE

Date de décision : 05/03/2018

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement